

LIGUE D'ESCRIME DE CHAMPAGNE ARDENNE**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU
25 Octobre 2008****ELECTION DU COMITE DIRECTEUR**

Le Président BUSSY accueille les clubs et licenciés et procède à la vérification des pouvoirs.

Sont présent les clubs de :

- Charleville-Mézières, Président Michel GUILLEY – 8 voix
- Givet, mandat donné à M.DIOT – 4 voix
- Rethel, mandat donné à M.LECHEIN – 6 voix
- 3 armes des Ardennes, Président Bertrand DUBREUIL – 6voix
- Vouziers, Présidente Mme Christiane BESTEL – 6 voix
- Romilly/Seine, Président Franck QUILLET – 2 voix
- Troyes Escrime Champagne, Présidente Nadia SCHUTZ – 5 voix
- Troyes Gymnique, mandat donné à M. François LEPELTIER – 7 voix
- Châlons, mandat donné à Mme Michèle ROUSSEAU – 9 voix
- Reims, Président M.Didier PANIEZ – 9 voix
- Reims Europe Escrime, mandat donné à M.Robert NORMAND – 7 voix
- Sézanne, Présidente Mme Hélène ROTHAN – 4 voix
- Vitry le François, mandat donné à M.PUISSANT – 4 voix
- Chaumont, Présidente Mme Monique FORTUNATO – 6 voix
- UJB St Dizier, mandat donné à Mme Marie-Christine SIMON – 6 voix
- Pays de Langres, mandat donné à Mme Blandine COLLENOT – 5 voix

Soit 16 clubs présents sur 21, représentant 94 voix sur 116. Le quorum est atteint. Les bulletins de vote correspondant à l'élection au Comité Directeur sont remis aux clubs présents. Sont absents les clubs de SEDAN (excusés), AIX en OTHE (le club d'Aix en Othe avait donné son pouvoir au Maître Dominique DECLAUDE, ce qui ne peut être accepté, celui-ci étant licencié à Troyes Gymnique), BAR/AUBE et JOINVILLE.

Sont également présents outre M.Daniel BUSSY – Président sortant ;

- M.Claude GAMOT (Président d'honneur licencié au CE Troyes Escrime Champagne)
- M.Jean FORTUNATO (maître d'armes de CHAUMONT)
- Mme Véronique SOLIVELLAS (licenciée au CE de Reims)
- M. Yves COLLENOT (maître d'armes du Pays de Langres)
- Mme Isabelle DIOT (licenciée au CE Givet)
- Melle Coralie BESTEL (licenciée au CE de Vouziers)
- M. Alain POUZOLS (licencié au CE Châlons)
- Mme Véronique LACOUR (licenciée au CE Châlons)
- M.Mathieu NORMAND (maître d'arme de Reims Europe)
- M.Jacques LACOUR (maître d'armes de Châlons)
- M.Dominique DECLAUDE (maître d'armes de TG)

Excusé : M.Alain LECOMPTE Trésorier, M.Robert HOHMANN.

L'assemblée générale électorale est ouverte à 15h45.

Le Président BUSSY lit le procès verbal de la commission de contrôle des opérations de vote (ci-joint) et donne la parole aux candidats afin qu'ils se présentent :

- 37 candidats dont 25 hommes - 12 femmes pour
- 45 places dont 16 réservées aux femmes – 29 réservées aux hommes

Il indique qu'il a été saisi par Emmanuel CHAUDOUET pour que celui-ci soit ajouté à la liste des candidats. En effet, celui-ci a adressé un mail à la Ligue le 04 octobre 2008 pour s'excuser de sa non participation à l'Assemblée ordinaire de la Ligue de ce même 04 octobre. Ce mail indiquait également que M.CHAUDOUET posait sa candidature au Comité Directeur. Dans la mesure où ceci n'a pas été confirmé par lettre comme prévu aux statuts, dans les 15 jours précédents le vote, date de clôture de la liste des candidats, le procès verbal de la commission de contrôle ne mentionne pas M.CHAUDOUET comme candidat ; par suite les bulletins de vote ne portent pas son nom. Il est proposé par Maître DECLAUDE que les votants ajoutent le nom de M.CHAUDOUET lors du vote.

M.BUSSY indique que cela peut amener un problème juridique dans la mesure où il ne figure pas sur la liste établie par la commission de contrôle mais qu'en tout état de cause le problème est mineur dans la mesure où des élections au Comité Directeur auront lieu prochainement puisqu'il s'agira d'y intégrer les nouveaux présidents de Comité Départementaux, le nombre de candidats au Comité Directeur étant inférieur au nombre de places ouvertes, M.CHAUDOUET pourra sans problème poser sa candidature. De plus, à toutes réunions du Comité Directeur sont invités avec droit de parole, tous les Présidents de club non membre.

Il passe la présidence au doyen d'âge, M.Claude GAMOT.

M.Claude GAMOT rappelle les conditions de vote. Il indique que si le Comité Directeur est de 45 membres c'est, dans l'esprit, pour que chaque club puisse être représenté, sans surreprésentation avec des personnes qu'on ne voit jamais...

Il est procédé au vote

Il est constitué deux pôles de dépouillement :

- pôle 1 : Mme Véronique LACOUR et M. Franck QUILLET
- pôle 2 : M.Jean-Luc DIOT et Mme Blandine COLLENOT

auxquels sont associés la secrétaire de la Ligue Marie-Christine BOUSSER, sous la présidence de Claude GAMOT.

Quatre-vingt-quatorze voix sont présentes, quatre-vingt-quatorze voix sont votantes, quatre-vingt-quatorze voix sont exprimées. Le nombre de voix à obtenir pour être élu est donc de 19 voix (20% des suffrages exprimés).

Les résultats du vote permettent à tous les candidats recensés par la commission de contrôle d'être élus, soit, par ordre alphabétique :

Hommes :

BONETTI Raphaël – CE Vitry – Nouveau – 94 voix
BUSSY Daniel – CE Châlons – Sortant - 94 voix
CARATINI Gilles – CE Givet – Sortant - 94 voix
CHEVALME Guy – UJB St Dizier – Sortant – 94 voix
COLLENOT Yves – Pays de Langres – Nouveau – 94 voix
DARDE Cyrille – CE Epernay – Sortant – 94 voix
DECLAUDE Dominique – TG – Sortant – 94 voix
FEBVRE Alain – CE Joinville – Nouveau – 94 voix
FORTUNATO Jean – CE Chaumont – Sortant – 78 voix
GAMOT Claude – TEC – Sortant - 94 voix
GERARDIN Hervé - TEC – Sortant – 94 voix
GUILLEY Michel – CH-Mézières – Sortant – 88 voix
GUILLEY Benoît – CH-Mézières – Sortant – 94 voix
HAOUY Benoît – 3 Armes 08 – Sortant – 83 voix
HOHMANN Roger – CE Sedan – Sortant – 91 voix
LACOUR Jacques – CE Châlons – Sortant – 86 voix
LECHEIN Frédéric – CE Rethel – Nouveau - 94 voix
LECOMPTE Alain – Indépendant – Sortant - 94 voix
NORMAND Robert – Reims Europe – Sortant – 81 voix
NORMAND Mathieu - Reims Europe – Sortant – 77 voix
POUZOLS Alain – CE Châlons – Nouveau – 94 voix
QUESNE Guillaume - Reims Europe – Nouveau – 56 voix
ROMANENS Patrick – TG – Sortant – 94 voix
ROMDANE Camille - Reims Europe – Nouveau – 43 voix
VERAX Axel - Reims Europe – Nouveau – 60 voix

Femmes :

CHEVALME Martine – UJB St Dizier – Nouveau – 94 voix
DECLAUDE Ghislaine – AIX en Othe – Sortant – 86 voix
FORTUNATO Monique – CE Chaumont – Sortant – 83 voix
HOHMANN Valérie – CE Sedan – Sortant – 91 voix
NORMAND Agathe – Reims Europe – Nouveau – 86 voix
RIVOAL Céline – CE Sézanne – Nouveau – 94 voix
RODRIGUES Nadine – CE Rethel – Sortant – 94 voix
ROTHAN Hélène – CE Sézanne – Nouveau – 94 voix
ROUSSEAU Michèle – CE Châlons – Nouveau – 94 voix
SCHUTZ(Louinet) Nadia – TEC –Nouveau – 94 voix
SIMON M-Christine – UJB St Dizier – Sortant – 94 voix
SOLIVELLAS Véronique – CE Reims – Sortant – 94 voix

A noter que M. Emmanuel CHAUDOUET a été ajouté sur les bulletins de vote pour 16 voix . Le minimum à atteindre pour être élu étant de 19 voix, il ne peut être déclaré élu à ce vote.

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le nouveau comité directeur se réunit sous la présidence du doyen d'âge M.Claude GAMOT. Dix-sept membres sur trente-sept sont présents (le quorum – 1/3 du CD soit 13 est atteint) :

MM :

- Daniel BUSSY
- Yves COLLENOT
- Dominique DECLAUDE
- Jean FORTUNATO
- Claude GAMOT
- Michel GUILLEY
- Jacques LACOUR
- Frédérick LECHEIN
- Robert NORMAND
- Mathieu NORMAND
- Alain POUZOLS

Mmes :

- Monique FORTUNATO
- Hélène ROTHAN
- Nadia SCHUTZ-LOUINET
- Marie-Christine SIMON
- Véronique SOLLIVELLAS

Mme Michèle ROUSSEAU, présente après les résultats de vote, donne pouvoir à M.Alain POUZOLS.

M.Daniel BUSSY est le seul candidat à la présidence. Il recueille 15 voix (2 voix nulles).

ELECTION DU PRESIDENT

L'Assemblée Générale se réunit de nouveau pour élire le Président – M.Daniel BUSSY est proposé par le Comité Directeur.

Le vote a lieu à bulletin secret. Sur 94 voix exprimées, 80 voix se portent sur M.BUSSY. Il y a 9 voix nulles et 5 voix « non ».

M.Daniel BUSSY est élu Président.

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**A) ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFE.**

L'assemblée générale se réunit sous la présidence de Daniel BUSSY pour élire les représentants de la Ligue à l'assemblée générale de la Fédération Française d'Escrime.

Sont candidats :

Titulaires : M.Daniel BUSSY
M.Claude GAMOT
Mme Marie-Christine SIMON

Suppléants: M.Dominique DECLAUDE
Mme Véronique LACOUR
Mme Nadine RODRIGUES

Il est procédé au vote.

Sont élus titulaires :

M.Daniel BUSSY – 94 voix
M.Claude GAMOT – 94 voix
Mme Marie-Christine SIMON – 94 voix

Sont élus suppléants :

N°1 ex æquo : M.Dominique DECLAUDE – 94 voix
Mme Véronique LACOUR – 94 voix
N° 3 : Mme Nadine RODRIGUES – 89 voix

B) OUVERTURE D'UN LIVRET A

L'Assemblée Générale autorise le Président à ouvrir un livret A à la Banque Postale.

ELECTION DU BUREAU

Le Président réunit le Comité Directeur pour l'élection du bureau. Il propose que le bureau précédent soit reconduit dans la mesure où les élections prochaines aux comités départementaux vont sans doute modifier les postes du bureau (cas de la Marne par exemple), les présidents de comités départementaux étant d'après les statuts vice-présidents de la Ligue, et donc au bureau, après leur élection au Comité Directeur de la Ligue ; par ailleurs Alain LECOMPTE, trésorier souhaite à terme être déchargé de cette tâche. Les intéressés se représentent au bureau. Cette proposition est acceptée à l'unanimité, le nouveau bureau est donc identique au précédent (MM BUSSY – Président, LECOMPTE – Trésorier, GAMOT – Secrétaire, GERARDIN – Trésorier Adjoint, Mmes RODRIGUES, SIMON, MM ROMANENS, NORMAND,DECLAUDE, LACOUR, GUILLEY Benoît).

La séance est levée à 18h15 et se termine par le pôt de l'amitié.

★ ★ ★

★ ★